



## ETAPE 1. L'INNOVATION EN PARTENARIAT

|       |  |
|-------|--|
| 9h00  | <b>Accueil et objectifs de la journée</b>  |
| 9h30  | <b>L'entrepreneur au pays des chercheurs</b><br>Connaître l'environnement de l'innovation en partenariat                                   |
| 10h30 | <b>Innover en partenariat</b><br>Comprendre le processus d'innovation  |
| 11h30 | <b>Construire un projet d'innovation partenariale</b><br>Comprendre sa place dans un projet en partenariat                                 |
| 12h30 | <b>Déjeuner</b>  |
| 14h00 | <b>Trouver sa place dans le programme européen Horizon Europe</b><br>Le champ des possibles pour une entreprise dans les projets européens |
| 15h00 | <b>Rentabiliser les résultats d'un projet</b><br>Comprendre la propriété intellectuelle pour protéger ses intérêts et créer de la valeur   |
| 16h00 | <b>Les modalités de gestion des projets européens Horizon Europe</b><br>Comprendre les formes de financement                               |
| 17h30 | <b>Fin de la journée</b>   |

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Comprendre la plus-value de l'innovation en partenariat et s'engager dans une relation partenariale  
Structurer une démarche d'innovation en France et en Europe (Horizon Europe)

### PRÉREQUIS

Aucun

### POUR QUI ?

Directions de PME / CEO de start-ups / Directions innovation / Directions R&D / Responsables de projet

### ÉVALUATION

Un questionnaire d'évaluation en ligne (Eval&Go) en fin de session permet au participant d'évaluer la qualité de la formation

### PRÉSENCE

Un certificat de réalisation est transmis au participant à l'issue de la formation.

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Un support de formation et des moments d'interaction.

### MODALITÉS DE PARTICIPATION

*Le Studio de l'innovation est composé de deux étapes. Seule la première est considérée comme une action de formation en vue de préparer la seconde étape. Cette seconde étape consiste en un temps d'échange privilégié d'environ une heure entre l'auditeur et les experts des organisations de recherche membres du Studio.*

#### ETAPE 1 : L'innovation en partenariat (en présentiel à l'ANRT ou distanciel sur Teams)

10 mars 2022 (9h à 12h 30 et 14h à 17h30)  
9 juin 2022 (9h à 12h 30 et 14h à 17h30)  
13 octobre 2022 (9h à 12h 30 et 14h à 17h30)

#### ETAPE 2 : Entretien d'une heure avec les experts sur les besoins d'innovation des entreprises (uniquement en distanciel sur Teams)

6 avril 2022  
2 juin 2022  
15 septembre 2022  
8 décembre 2022

**Formateurs** : Carole Miranda (ANRT), Michel Neu (CEA), Jean-Michel Chardigny (INRAE), Caroline Hillairet, (INRAE), Lise Tourneux-Ravel (Sorbonne Université), Thierry Quiguer (ONERA)

**Renseignements** : Carole Miranda – 06 60 28 58 60- [miranda@anrt.asso.fr](mailto:miranda@anrt.asso.fr)

**Inscriptions, accessibilité PSH** : [formation@anrt.asso.fr](mailto:formation@anrt.asso.fr)